1er

DLP 26-4-63 212636

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

SUPPLEMENT N° 3 au BULLETIN N° 31 d'AVRIL 1963 — 25 Avril 1963

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENT

Tavelures du pommier et du poirier

Renouveler le traitement sur toutes les variétés.

INFORMATIONS

Hoplocampes du poirier et du prunier

Dans les vergers où ces insectes causent habituellement des dégâts (jeunes fruits rongés à l'intérieur par un ver à · odeur de punaise), il est nécessaire d'effectuer un traitement lorsque les premiers pétales commencent à tomber pour les poiriers et aux 2/3 de leur chute pour les pruniers.

Utiliser les spécialités à base de H.C.H., de lindane, de parathion ou d'oléoparathion.

Pucerons

Si le traitement n'a pas été effectué dans les vergers où ces insectes étaient présents à l'automne, il est encore temps de l'appliquer.

Oïdium du pommier

Renouveler le traitement.

Monilia-Coryneum du cerisier

Effectuer avec grand soin un traitement fongicide à la fin de la floraison, les organiques de synthèse sont conseillés.

Chenilles défoliatrices - Charançons du feuillage - Rhynchites

Surveiller attentivement les vergers et traiter s'il y a lieu avec une spécialité à base de lindane ou d'esters phosphoriques.

Précautions à observer dans l'emploi des herbicides à base d'hormones

La généralisation du désherbage sélectif des cultures et du débroussaillage à l'aide de spécialités à base d'hormones est à l'origine d'accidents parfois très graves provoqués par ces produits aux cultures voisines, notamment aux vignes qui y sont très sensibles, ainsi qu'aux arbres fruitiers, légumes, betteraves, colza, etc.

P 162

Les dégâts observés ont surtout pour cause :

1º) - Le désherbage et le débrousaillage à proximité immédiate des vignes sans que soit observée une zone de protection suffisante entre celles-ci et les cultures traitées.

2º) - L'utilisation d'appareils pulvérisateurs à débit réduit ou d'atomisateurs divisant le liquide désherbant en gouttelettes très fines susceptibles d'être transportées à distance à la façon des brouillards ou des poussières.

3º) - L'exécution des traitements durant des périodes de vents ou de températures élevées.

Il convient d'appeler l'attention des exploitants et des entrepreneurs de traitements sur les précautions exigées pour l'utilisation des hormones.

D'une façon générale les précautions suivantes doivent être strictement observées afin d'éviter l'entrainement de ces herbicides sur les cultures voisines :

- Employer un appareil débitant plus de 200 l. par ha en utilisant une faible pression et avec des rampes aussi basses que possibles.

- Ne traiter que par temps calme sans vent et lorsque la température de l'air ne dépasse pas 25º C.

- Il convient aussi de nettoyer très sérieusement et de rincer les pulvérisateurs après les traitements aux hormones.

Il est rappelé que dans les départements de l'AISNE et de la MARNE l'emploi des herbicides à base d'hormones au voisinage des vignes a appelation "CHAMPAGNE" est réglementé par un arrêté préfectoral.

Note - La Station demande aux arboriculteurs de lui signaler les vergers où les acariens (araignées rouges ou jaunes) étaient présents en fin de végétation.

V I G N E

INFORMATIONS

Noctuelles (ver gris) - Les dégâts dus à ces chenilles sont parfois à redouter localement notamment dans les vignes où il n'y a pas d'herbe.
Utiliser éventuellement les appâts empoisonnés.

Otiorrhynques -Péritèle gris - Les "coupe bourgeons" peuvent être combattus par pulvérisation ou poudrage à l'aide d'un insecticide de synthèse, H.C.H. ou lindane de préférence.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS

Imprimerie de la Station de Champagne - Directeur-Gérant - L. BOUYX